

Ils ont enfin la possibilité d'accéder à un ordinateur



Une partie des participants à l'atelier.

Vendredi 9 juin, s'est tenu le second atelier de lutte contre les fractures numériques à la communauté de communes du Val d'Orne. Cette rencontre était organisée par Béatrice Leclerc (assistante sociale), Karine Levallet (conseillère à la Caisse d'allocations familiales) et Mohamed Behamed (conseiller en orientation à l'Étape).

Par « fractures numériques », on entend l'inégalité d'accès aux techniques numériques : 14 % des Français n'ont ni ordinateur, ni tablette, ni smartphone ou iPhone, 20 % n'ont pas d'ordinateur portable à la maison. D'autre part, 41 % sont des personnes seules au foyer et 48 % sont

non diplômés.

Les participants à l'atelier ont acquis un minimum de savoir numérique : se repérer sur un ordinateur, apprendre à utiliser un traitement de texte, se créer une adresse mail et se servir de sa boîte courriel, faire une recherche sur internet et réaliser des démarches administratives en ligne.

Puis, tous se sont retrouvés à la Maison des services, située dans les locaux de la Poste, en vue de se familiariser avec les lieux. Ils y disposent d'un libre accès au matériel informatique : ordinateur, tablette, imprimante et peuvent réaliser leurs démarches sur des sites tels que : impots.gouv, CAF, MSA, Pôle emploi...